L'Initiative éco-communautaire

3275F

Écologiser la province en incitant les collectivités à conserver l'eau et l'énergie, à réduire leur production de déchets et à prévenir la pollution, voilà l'objectif de l'Initiative éco-communautaire. Les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel, ainsi que le secteur des transports seront appelés à faire leur part et à atteindre des objectifs concrets.

L'initiative est étroitement liée à la Stratégie éco-industrielle en ce qu'elle contribue à la création de marchés pour les entreprises ontariennes qui offrent des produits et des services de conservation de l'eau et de l'énergie, et de protection de l'environnement. Elle contribue par ailleurs à la croissance économique de la province en créant et en préservant des emplois dans les collectivités et en stimulant les économies locales.

L'Initiative éco-communautaire se distingue des autres programmes d'écologisation par son orientation communautaire fondée sur la planification stratégique. Les collectivités participantes doivent établir leurs propres objectifs et décider des méthodes qu'elles emploieront pour les atteindre. Ce cheminement donne lieu à des projets autonomes qui se poursuivent après la période initiale d'aide gouvernementale. Le rôle du Ministère se limite ainsi à une aide financière de démarrage (planification stratégique et mise en oeuvre) et à la prestation de services d'experts en matière de conservation et de gestion.

L'initiative éco-communautaire a été lancée en 1991 sous le nom de Programme d'optimisation du rendement énergétique des collectivités, projet-pilote qui visait les municipalités d'Atikokan, Cornwall et Sarnia, et qui a hérité son nom actuel après qu'on y ait ajouté les composantes de conservation de l'eau et de l'énergie, de la réduction des déchets et de la gestion des programmes.

Dès le milieu de l'année 1994, les collectivités de Barrie, Collingwood, Elora, Guelph, London, Markham, Ottawa, Peterborough, Port Hope, Riverdale (Toronto), Sault Ste. Marie, Thunder Bay et Quinte (Belleville) se joignaient au nombre des participants.

Campagne d'inspection des foyers

La campagne d'inspection des foyers est la pièce maîtresse de l'initiative. Elle vise à promouvoir les principes de la conservation auprès des membres de la collectivité et à réduire en même temps leur facture énergétique et de services publics. Dans le cadre de cette campagne, une institution financière de premier plan accorde des prêts aux propriétaires qui désirent améliorer le rendement énergétique de leur domicile.

Les sommes que les membres de la collectivité consacrent à l'optimisation du rendement énergétique de leur demeure stimulent en même temps le commerce local, en l'occurrence les distributeurs de matériaux de construction, les quincailleries et autres commerces. La rénovation domiciliaire crée aussi de l'emploi pour les corps de métier et contribue :

- à réduire la facture d'eau et d'énergie des propriétaires;
- à stimuler les ventes des éco-entreprises ontariennes;
- à réduire les coûts d'infrastructure liés au traitement de l'eau, à l'épuration des eaux d'égout et au transport de l'énergie.

Voici quelques-unes des principales réalisations de l'Initiative éco-communautaire :

- Plus de 10 000 visites à domicile qui ont permis aux propriétaires de réaliser des économies d'énergie de 10 à 15 p. 100, de réduire leur consommation d'eau de 20 à 30 p. 100 et leur production de déchets de 30 p. 100.
- Des programmes d'écologisation des établissements industriels, commerciaux et institutionnels grâce auxquels on a pu réaliser des économies chiffrées dans les millions de dollars et mettre sur pied de vastes programmes de formation des employés.
- La création de centres d'information et de démonstration sur les produits et techniques éconergiques à l'intention des propriétaires et des détaillants. On a également mis sur

☞

GREEN INDUSTRY STRATEGY
STRATÉGIE ÉCO-INDUSTRIELLE

pied des séminaires, des démonstrations et des séances de formation pour les employés, les entrepreneurs et les évaluateurs.

- Un programme axé sur les transports, dont des ateliers sur l'entretien automobile et des programmes de mise au point des véhicules. On a aussi mené des campagnes pour inciter la population à utiliser le vélo et les transports en commun, et à pratiquer le covoiturage. Dans une collectivité, le programme a donné lieu à la création d'un centre permanent de recyclage des huiles usées.
- Des activités pédagogiques dans les écoles, y compris des présentations et des excursions, des programmes de formation pour le personnel d'entretien, et des foires environnementales.
- Des initiatives de verdissement telles que la création de jardins communautaires et les démonstrations de jardinage xérophytique.
- Des projets novateurs, notamment l'aménagement de la plus grande installation de chauffage solaire à l'eau chaude au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Initiative éco-communautaire, écrivez à l'adresse suivante :

Initiative éco-communautaire
Ministère de l'Environnement et de l'Énergie
14e étage
56, rue Wellesley O
Toronto ON M7A 2B7
Téléphone : 416 327-1475
Télécopieur : 416 327-1514

Ontario

PIBS 3275F
Imprimé sur du papier recyclé